Selon Mohamed Laïchoubi, diplomate et ex-ministre

Le mouvement de contestation s'est posé en acteur politique «majeur et incontournable»

Page 3

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4728 - Mercredi 13 mars 2019 – Prix : 10 DA

Education

L'Intersyndicale maintient sa grève aujourd'hui

Page 24

Ramtane Lamamra à RFI

«Nous n'avons pas droit à l'erreur»

Page 2

Guaido ne laissant plus le choix à Maduro

Par Mohamed Habili

Le retour triomphal du président autoproclamé du Venezuela Juan Guaido à Caracas, lundi dernier, pourrait bien avoir enclenché par la même occasion le véritable début du compte à rebours de ce qu'il reste de temps à vivre pour le régime chaviste incarné par Nicolas Maduro. Dans un seul cas, ce ne le serait pas : dans la mesure où Guaido est arrêté en dépit de tout, formellement pour répondre de l'infraction de la disposition juridique lui interdisant la sortie du territoire national, comme annoncé précédemment par le président Maduro en guise d'avertissement. Si le chef de l'opposition n'avait pas bravé cet avertissement, s'il s'était par exemple proclamé président en exil, c'en aurait été fini du mouvement anti-chaviste dont il est devenu le chef par suite de sa première proclamation. Au regard de la loi vénézuélienne, Guaido n'est pas coupable d'être retourné dans le pays mais de l'avoir quitté. Il faut dire que son retour a été précédé d'une menace très claire de la part des Etats-Unis, à l'adresse des autorités vénézuéliennes, leur spécifiant qu'il leur en cuirait s'il était arrêté ou s'il lui arrivait quelque chose. La question se pose évidemment de savoir si ce n'était pas cette mise en garde américaine qui avait rendu possible le retour en fanfare de Guaido. Auquel cas, on peut dire que l'intervention américaine a déjà commencé, même si aucune concentration de forces n'a encore été signalée quelque part autour du Venezuela.

Suite en page 3

Message de Bouteflika

Des réactions entre «oui» et «oui mais...»

● Macron : l'espoir d'une «nouvelle dynamique» en Algérie

Ph/D. R.

Les réactions de la classe politique aux décisions annoncées avant-hier par le Président Bouteflika dans son message à la nation ne se sont pas fait attendre. Si les partis de l'Alliance présidentielle ont unanimement salué ces décisions, il n'en est pas de même pour ceux de l'opposition. Lire page 2

Entreprendre en Algérie

Quel esprit pour réussir et faire réussir ?

Page 4

Mostaganem/4e édition du prix des arts plastiques

Khadda, artiste de talent et d'engagement

Page 13

Message de Bouteflika

Des réactions entre «oui» et «oui mais...»

Les réactions de la classe politique aux décisions annoncées avant-hier par le Président Bouteflika dans son message à la nation ne se sont pas fait attendre. Si les partis de l'Alliance présidentielle ont unanimement salué ces décisions, il n'en est pas de même pour ceux de l'opposition.

Par Lynda Naili

Hier, le parti du Front de libération nationale (FLN) a affirmé que les décisions annoncées avant-hier soir par le Président Bouteflika viennent «*en réponse aux aspirations du peuple algérien à davantage de reformes*». En effet, dans un communiqué, le FLN indique avoir accueilli avec «*une grande satisfaction*» les décisions du président de la République relatives au report de l'élection présidentielle, à la formation d'un gouvernement de compétences nationales et à la désignation d'une personnalité nationale indépendante pour présider la Conférence nationale inclusive, estimant que ces décisions viennent «*en réponse aux aspirations du peuple algérien à davantage de réformes politiques et socio-économiques*». Pour le FLN, «*ces décisions constituent une véritable opportunité offerte à la classe politique et aux composantes de la société civile dont des personnalités du monde de la science et de la culture, en vue d'adhérer et contribuer à l'édification d'une nouvelle République*».

Une satisfaction qu'affichera aussi le RND qui dira que le message du Président «*comporte encore une fois de nombreuses assurances et précisions quant à l'unique souci du moudjahid Abdelaziz Bouteflika de préparer le pays pour affronter les défis de l'avenir et répondre aux attentes de la jeunesse algérienne*». «*Suite à la décision de report des élections et celle de la tenue d'une conférence nationale de consensus ainsi que celle de la création d'une instance indépendante pour l'organisation des prochaines élections présidentielles, le RND soutient ces mesures et appelle l'ensemble de la classe politique à participer dans cette voie*».

Au RND, suivra la position du MPA qui notamment salue le report de l'élection présidentielle du 18 avril qu'il estime être une réponse «*aux manifestations pacifiques importantes qui ont eu lieu sur tout le territoire national, qui se sont essentiellement opposées au 5e mandat et qui revendiquent le changement du système politique*».

Comme pour les autres partis, le MPA s'engage «*avec l'ensemble des forces politiques, économiques et sociales ainsi que les compétences nationales, à participer activement à la réussite de la conférence nationale inclusive et indépendante et à contribuer à l'élaboration de la nouvelle constitution ainsi que toutes les réformes politiques, économiques et sociales nécessaires à l'émergence de la nouvelle République*». Ceci avant d'appeler «*l'ensemble du peuple algérien à s'impliquer avec détermination dans la mise en œuvre de ce processus*».

Par ailleurs, la réaction des partis de l'opposition s'est manifestée avant-hier soir aux premières heures ayant suivi les décisions du chef de l'Etat. Ces derniers, dont le RCD, le PT et Talai El Houriyat, ont de ce fait vivement critiqué et dénoncé en bloc l'énoncé du message de Bouteflika, et considèrent qu'il «*ne répond nullement aux attentes et aspirations du peuple sorti par millions dans la rue pour appeler à un changement profond et réel*». Pour les partis de l'opposition, «*les décisions du Président ne sont en réalité que le prolongement de son mandat d'une année, comme il l'avait demandé dans sa lettre annonçant sa candidature*».

L. N.

Ph/D. R.

Saluant les décisions de Bouteflika

Macron : l'espoir d'une «nouvelle dynamique» en Algérie

Le président français Emmanuel Macron a salué aujourd'hui la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de ne pas se présenter pour un nouveau mandat présidentiel, exprimant l'espoir d'une «*nouvelle dynamique*» en Algérie. «*Je salue la décision du Président Bouteflika qui signe une nouvelle page dans le développement de la démocratie algérienne*», a déclaré le président français dans une conférence de presse à Djibouti, première étape d'une tournée en Afrique de l'Est, dont les propos ont été rapportés par les médias français. Le chef d'Etat français a salué également «*la dignité avec laquelle la population, en particulier la jeunesse algérienne, a su exprimer ses espoirs, sa volonté de changement, ainsi que le professionnalisme des forces de sécurité*», souhaitant que la conférence nationale, annoncée par le Président Bouteflika, puisse être organisée dans «*les prochaines semaines et les prochains mois*» afin, a-t-il expliqué, qu'elle débouche sur une «*transition d'une durée raisonnable*». Estimant que c'est un «*signe de maturité*», le président français a affirmé que la France «*fera tout*» pour accompagner l'Algérie dans cette transition «*avec amitié et avec respect*».

L. N.

Ramtane Lamamra à RFI

«Nous n'avons pas droit à l'erreur»

Ramtane Lamamra, vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, a affirmé que les Algériens n'ont pas droit à l'erreur après la décision du président Bouteflika, de ne pas se présenter pour un autre mandat présidentiel. «*Il appartient maintenant aux femmes, aux hommes et surtout aux jeunes de ce pays de se hisser au niveau, au diapason de cette responsabilité historique. Nous n'avons pas droit à l'erreur, je crois qu'ensemble nous bâtirons cet avenir meilleur pour le peuple algérien*», a-t-il expliqué hier soir sur les ondes de Radio France internationale (RFI), rassurant qu'il y aura des élections «*libres*». Il a fait observer que le président Bouteflika a pris des décisions «*véritablement de portée historique*», précisant que dès l'installation du nouveau gouvernement «*la priorité sera d'ouvrir un large dialogue avec la jeunesse et avec les forces vives du pays*». «*Dès l'installation du nouveau gouvernement, la priorité sera d'ouvrir un large dialogue avec la jeunesse et avec les forces vives du pays pour que nous puissions nous rassembler autour des décisions du président Bouteflika et de préparer ensemble l'avenir avec ses grandes échéances et les grandes manifestations politiques avec la conférence nationale qui doit être indépendante, inclusive et qui doit élaborer et adopter une nouvelle Constitution pour la deuxième République pour un nouveau système politique algérien*», a-t-il expliqué, affirmant que «*c'est l'ouverture d'une ère nouvelle pour l'Algérie que le peuple algérien ne peut que s'en féliciter*». Pour le vice-Premier ministre, «*il y a une nécessité de dialogue, d'explication pour que nous puissions tous, sans arrière-pensée aucune, nous rassembler autour de cette feuille de route et bâtir ensemble l'Algérie de demain*», soulignant qu'il est «*résolument engagé*» en faveur de «*la réunification de nos rangs et de la réunion de toutes les conditions de la projection de l'Algérie dans l'avenir en termes de démocratie, de développement, de cohésion, d'harmonie et de fraternité*».

Le système politique ne sera plus verrouillé

Sur la participation des partis d'opposition à la conférence nationale, prévue dans la feuille de route, Lamamra a répondu que le gouvernement le souhaite «*ardemment*» et qu'il va «*certainement interagir avec les uns et les autres*», estimant que «*l'Algérie a besoin des idées et des propositions de tous*».

Il a précisé que la conférence nationale «*inclusive et indépendante*» sera «*le cadre et le creuset dans lesquels naîtra la deuxième République que nous appelons tous de tous nos vœux*». Par ailleurs, il a assuré que le système politique, issu de la conférence nationale, «*ne sera plus verrouillé comme avant*», soutenant que «*c'est l'ouverture qui est à l'ordre du jour, c'est véritablement le consensus national, la réunion des Algériens et de leurs énergies au service d'un avenir qualitativement meilleur*».

«*C'est un nouvel ordre national, un nouveau système national autour d'une Constitution aussi démocratique que celles qui régissent la vie politique et institutionnelle des nations les plus démocratiques*», a-t-il ajouté, indiquant que la conférence nationale aura «*toutes les prérogatives, tous les pouvoirs*».

«*Mieux encore,* a-t-il poursuivi, *sa composition devrait pouvoir faire l'objet d'un consensus, c'est-à-dire que les membres ne seront pas seulement ceux qui ont eu la chance d'être élus, mais il y aura de la place pour tout le monde à commencer par les jeunes et les femmes*».

Au sujet du Premier ministre Ahmed Ouyahia, qui a remis lundi sa démission au président de la République, Lamamra a estimé qu'il «*a accompli sa mission*». «*Il a donné le meilleur de lui-même. Il a été aux grands rendez-vous de l'histoire contemporaine de notre pays. Aujourd'hui* (hier) *prend fin son quatrième tour de service à la tête du gouvernement algérien*», notant que le nouveau Premier ministre Noureddine Bedoui est un «*homme de terrain, jeune, non partisan*».

L'amélioration de la qualité de vie des Algériens

«*Moi aussi je suis non partisan et nous sommes tout à fait sur la même longueur d'onde lorsqu'il s'agit de faire preuve d'écoute, de réceptivité à ce que souhaitent nos compatriotes et nous sommes heureux tous les deux de la confiance du président Bouteflika*», a-t-il ajouté.

«*Noureddine Bedoui a passé l'essentiel de sa carrière à la tête des wilayas. Il a donc œuvré au développement local. Donc, c'est un homme qui est proche de la population et qui est particulièrement sensible à l'amélioration de la qualité de la vie de nos compatriotes et donc les choses se posent en termes d'ouverture*», a-t-il précisé.

«*Le président Bouteflika a annoncé un certain nombre d'orientations de nature stratégique. D'abord c'est la conférence nationale indépendante et inclusive qui adoptera la Constitution, elle fixera souverainement la date de l'élection présidentielle, et cette élection sera entièrement et exclusivement sous la responsabilité d'une commission nationale électorale indépendante*», a-t-il expliqué, faisant remarquer que le ministère de l'Intérieur et les démembrements de l'Etat seront «*à la disposition de la commission électorale*».

Fahem N./APS

Selon Mohamed Laïchoubi, diplomate et ex-ministre

Le mouvement de contestation s'est posé en acteur politique «majeur et incontournable»

Le diplomate Mohamed Laïchoubi observe que le mouvement de protestation réclamant le changement politique dans le pays, s'est érigé en un «acteur politique majeur et incontournable» doté de responsabilité et de maturité. Il perçoit aussi les promesses formulées mardi par le chef de l'Etat comme des «mesures d'apaisement» devant, selon lui, déboucher sur «un débat majeur».

Par Louiza Ait Ramdane

PhD. R.

Invité de la Radio nationale, le diplomate Mohamed Laïchoubi et ex-ministre est revenu sur le mouvement populaire réclamant le changement entamé depuis le 22 février ainsi que sur la décision de président de la République de reporter les élections présidentielles et de ne pas briguer un cinquième mandat. En effet, après trois semaines de contestation populaire, le président Bouteflika a annoncé, mardi, qu'il rejetait l'idée de briguer un cinquième mandat, annonçant sur la lancée l'organisation d'une conférence «*inclusive*» réunissant les acteurs représentatifs de la société. Ainsi, l'ancien ministre et diplomate, Mohamed Laïchoubi, observe que ce mouvement qui s'est créé s'est érigé en un «*acteur politique majeur et incontournable*» doté de responsabilité et de maturité. Invité de la rédaction de la Chaîne III, de la Radio nationale, Mohamed Laïchoubi, tire, par ailleurs, la conclusion qu'elles sont une garantie qu'il n'y aura pas de nouveau mandat et que la conférence dont celui-ci a annoncé la tenue permettra l'organisation d'élections «*sincères*». Pour lui, les promesses du chef de l'Etat sont des «*mesures d'apaisement*» devant, selon lui, déboucher sur «*un débat majeur*». Commentant le mouvement de contestation, l'intervenant note : «*On estime que le système n'a que trop duré et que l'on revendique donc une gouvernance plus transparente, en face il y a un président qui vient avec une préoccupation majeure, celle d'éviter au pays u n ''vide total'' au plan institutionnel*». Le diplomate Mohamed Laïchoubi s'interroge cependant de savoir qu'elle est finalement la réponse la plus adéquate à ce mouvement. Faudrait-il, déclare-t-il, prôner une solution assurant à l'Etat une continuité institutionnelle ou bien prendre le risque d'installer un «*vide juridique et politique*» total ? Interrogé sur comment les Algériens en sont-ils arrivés à contester la présence, 20 années durant, de la gouvernance de Bouteflika, en plus de la maladie de ce dernier et de «*l'usure du système*», le diplomate et ancien ministre, Mohamed Laïchoubi, considère que la société algérienne, constituée d'une nouvelle génération, a progressé et que légitimement elle en est venue à réclamer un système démocratique «*renouvelé et rafraîchi*». Sur la commission indépendante chargée de mener à bien la transition, l'invité de la rédaction de la Chaîne III, Mohamed Laïchoubi, se réfère, une fois encore, aux assurances énoncées par le président de la République. Selon lui, cette instance se présenterait sous la forme d'un instrument législatif, doté de l'intégralité des prérogatives organisant à la fois sa «*présence et son existence*».

L. A. R.

Grève nationale diversement suivie

Timide reprise de l'activité commerciale et flambée des prix

Le mot d'ordre de grève générale nationale, lancé notamment sur les réseaux sociaux a été, au troisième jour, diversement suivi par les travailleurs et les commerçants. Au niveau de la capitale, des commerçants dans de nombreuses localités ont ouvert les portes de leurs magasins. Cependant, ce n'est pas le cas dans la plupart des wilayas du pays où la grève a été largement suivie. Depuis cet appel à la grève, les prix des produits alimentaires (fruits, légumes, légumes secs…) ont connu une hausse démesurée. De Bab el Oued jusqu'à Ain Benian, en passant par Zéralda, c'est la même rengaine. Les petites bourses, notamment souffrent le martyre quotidiennement pour espérer faire quelques emplettes. Hier aux marchés de la capitale les commerçants ont étalé leurs «*maigres*» marchandises. «*Nous sommes nombreux à avoir repris le travail*», nous explique un vendeur de légumes. Malgré une «*absence*» criante de clientèle, les marchands de légumes ouverts n'ont pas consenti à baisser les prix. En effet, les prix de tous les produits alimentaires, dont la qualité laisse parfois à désirer, continuent d'augmenter de jour en jour. Sur les étals des marchés de la capitale les prix restent inaccessibles. Les commerçants rencontrés expliquent cette flambée par le manque d'approvisionnement. Pour sa part, Malek, un jeune commerçant considère toutefois que la demande sur le produit augmente en cette période : «*A cet effet, les commerçants profitent de l'aubaine pour multiplier les prix*», nous confie encore notre interlocuteur. Un autre citoyen nous a exprimé son inquiétude, tout en soutenant que «*si cela continue comme ça …. la situation évoluera vers une anarchie générale*», a-t-il déploré, dans ce sens. Réagissant à cette augmentation, Mustapha Zebdi, président de l'Association algérienne pour la protection du consommateur (APOCE), a accusé certains commerçants opportunistes de «*spéculateurs*» pour avoir augmenté récemment les prix de leurs produits alimentaires à l'occasion de la grève générale lancée anonymement sur les réseaux sociaux. Il a expliqué que cette hausse est due aussi à la forte demande enregistrée sur le marché local. «*En prenant d'assaut les différents magasins et marchés du pays, les citoyens ont ouvert la porte devant certains commerçants opportunistes qui ne perdent aucune occasion pour augmenter et même doubler les prix*», a indiqué le président le l'APOCE. Rassurant les citoyens, Zebdi a affirmé que cette hausse ne devra pas s'éterniser «*la grève générale ne sera certainement pas suivie par tous les commerçants et les marchés, il y aura des commerces qui resteront ouverts et les acheteurs pourront s'approvisionner*». De son côté, El hadj Tahar Boulanouar, président de l'Association nationale des commerçants et artisans, a affirmé que «*la demande sur les divers produits alimentaires et de consommation générale a augmenté de 40% en 48h*», c'est-à-dire depuis que cet appel à la désobéissance se fait de plus en plus présent sur les réseaux sociaux, au point où pratiquement «*une augmentation de 20 à 30 DA minimum a été observée ces derniers jours sur chaque produit*», notera l'Association nationale des commerçants et artisans. Ainsi, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 70 DA le kilo dans la majorité des marchés et rares étaient les marchands qui la proposaient à 65 ou 60 DA. Ce tubercule réputé comme légume du pauvre est désormais inaccessible pour les petites bourses. Quant à la tomate, elle ne descendait pas sous la barre des 140 DA/kg et la laitue était cédée à 140 DA. Les navets et la carotte étaient vendus entre 60 et 70 DA/kg. La même fourchette des prix était maintenue du côté des marchands ambulants. Leurs prix ne différaient pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés. L'oignon, incontournable légume pour les ménagères, était proposé entre 70 et 80 DA/kg. Pour ce qui est des fruits, la banane était cédée entre 260 et 300 DA le kg, les oranges entre 140 et 160 DA, les fraises à 250 DA et les pommes à 240 DA.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

Guaido ne laissant plus le choix à Maduro

Suite de la page une

Toujours est-il que le président autoproclamé a appelé ses partisans à manifester massivement samedi prochain, et cela à peine avait-il foulé de nouveau le sol de son pays. Ce qui dit assez que sa tournée en Amérique latine n'a pas été vaine, qu'elle l'a au contraire remonté à bloc, achevé de le convaincre de la solidité de l'engagement à ses côtés des pays qui l'avaient reconnu. A Caracas, à sa descente d'avion, il n'y avait pas que la foule de ses partisans qui l'attendait, mais également quelques représentants de la cinquantaine d'Etats pour qui il est le président légitime du Venezuela. Notons l'aberration : un président autoproclamé recevant l'onction de la légitimité non pas de son peuple, le seul pourtant à disposer de ce pouvoir, mais d'Etats étrangers, dont les plus puissants n'appartiennent même pas au continent. Il ne restait à Nicolas Maduro qu'à appeler à son tour ses propres partisans à faire de même, à lui apporter leur soutien par des rassemblements se tenant le même jour, samedi 9 mars, et probablement au même moment de la journée, que ceux de l'opposition. Il aurait pu fixer un autre jour pour ce faire, le lendemain dimanche par exemple. Mais dans ce cas il s'interdit de donner à voir au monde la disproportion qu'il y a entre ses forces et celles de Guaido. En fait, le débat au Venezuela n'en est plus du tout à ce genre de considérations. Tant que Guaido se trouvait à l'étranger, la dualité du pouvoir, caractéristique d'un bouleversement politique majeur, s'était effacée dans une large mesure. Un président autoproclamé en voyage à l'étranger, et dans l'incapacité de retourner dans le pays, c'est la crise vénézuélienne qui pour ainsi dire se démentait elle-même. Mais voilà que le proscrit Guaido débarque à Caracas avec non pas la police qui l'attend au pied de la passerelle mais une foule enthousiaste et des ambassadeurs accrédités dans le pays. Cette atteinte à son autorité, le président Maduro ne peut pas l'effacer par des manifestations, aussi grandioses soient-elles, mais par la seule arrestation de Guaido.

M. H.

Entreprendre en Algérie

Quel esprit pour réussir et faire réussir ?

La politique environnementale ne peut s'accommoder aujourd'hui d'une approche parcellaire qui traite une ou plusieurs questions à l'aval en délaissant l'amont stratégique, ou encore qui lance une série de mesures de portée environnementale sans travailler à l'ancrage social de la culture environnementale et sans situer le souci de l'environnement dans tous les champs des activités humaines, partout où peuvent se produire des réalités physiques ou culturelles qui pourraient contrecarrer toute politique environnementale.

Par Filali H. Imène

Sans vouloir réduire la réalité de la dynamique économique à l'individu, il y a lieu tout de même de concéder que c'est l'individu qui est au fondement de sa propre réussite qui, dans le champ économique, devient une réussite, parmi d'autres, et c'est la somme de ces réussites, considérée dans la masse de son apport à l'économie nationale et à la dimension socio-économique des entreprises que les individus mettent sur pied, qui est génératrice de ce qu'on peut appeler la dynamique économique productrice de croissance et, donc aussi, de richesses et d'emplois.

On ne crée pas une entreprise pour fournir du travail à des salariés afin de viabiliser leur étant social. On crée une entreprise parce que des individus ont en vue de concrétiser des idées de marché et de réussir dans le champ économique et c'est l'ampleur de cette réussite, son étendue financière et territoriale qui détermine le niveau de contribution sociale de l'entreprise, qu'il s'agisse de création d'emplois ou de participation, en tant qu'entreprise citoyenne, dans l'œuvre de solidarité et de développement humains.

D'où le besoin impérieux, dans la sphère économique, d'individus fortement motivés par leur propre réussite, qui ont l'esprit d'entreprendre et qui ont à cœur de concrétiser des projets.

L'esprit d'entreprendre est à l'entreprise ce que l'art de conduire est à l'automobile. Plus tôt il est acquis, plus il est ancré dans l'individu qui lui adjoint naturellement toutes les qualités personnelles qu'il arrive à mobiliser, en plus de sa formation, de ses aptitudes professionnelles et de la bonne connaissance de son marché.

Ph/D. R.

C'est dire que cet individu qui a l'esprit d'entreprendre doit naître au monde avant que l'idée même de créer une entreprise ne lui vienne à l'esprit, et c'est l'univers social et économique dans lequel il évolue qui doit lui inculquer les valeurs qui fondent le bon entrepreneur. Un environnement qui récompense le mérite, qui sanctionne l'échec, qui ne donne rien gratuitement, sans effort. Un environnement où la difficulté est la condition des processus d'ascension et où l'accès à tous les services est monnayé au prix coûtant, etc. Seul un environnement de ce genre peut éduquer le jeune et le préparer à concevoir son rôle dans la sphère économique avec un esprit de compétition, prêt à affronter l'adversité et à en découdre avec ses concurrents.

Peut-on faire de l'université algérienne une pépinière de jeunes entrepreneurs qui arrivent à créer et à pérenniser une entreprise ? Certains en doutent quand ils voient que toutes les conditions sociales et économiques dans lesquelles évolue l'étudiant algérien le préparent à être un adulte assisté : prix du ticket, prix de la chambre à la cité U, coût des transports… Toutes ces conditions font des étudiants des êtres qui évoluent dans une dimension «paradisiaque», complètement coupés de la réalité socio-économique telle qu'elle se vit à l'extérieur, surprotégés, conditionnés à la facilité et à l'accessibilité. Certes, les bourses d'études sont ce qu'elles sont et elles restent, en tout cas, en parfaite adéquation avec les coûts des services proposés par les œuvres universitaires, et il ne s'agit nullement, dans cet espace, de plaider pour la suppression de ces avantages ni de remettre en question leur accessibilité. Ce qui est en revanche faisable, c'est d'augmenter les coûts de ces services en augmentant proportionnellement le montant de la bourse d'études. Ce qui remettra les pendules du campus U à l'heure de la réalité sociale, en les connectant au monde extérieur, en perspective d'une intégration inévitable qu'ils méritent, en tant qu'élite, d'opérer de la façon la plus optimum, d'autant qu'ils est attendu d'eux qu'ils réussissent pour eux-mêmes et pour l'intérêt bien compris du pays et de la collectivité nationale.

A moins de créer des pépinières à part, de jeunes entrepreneurs, capables de s'ériger, plus tard, en hommes d'affaires et en opérateurs économiques ayant la culture de la réussite et de l'efficacité. Mais là, il faudrait que cette pépinière elle-même soit une véritable entreprise universitaire qui cultive l'efficacité et la réussite menée par un individu fort de cette même culture. La boucle est bouclée.

F. H. I.

Visite de travail

Gaïd Salah aujourd'hui à l'Ecole supérieure de guerre

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectuera aujourd'hui une visite de travail à l'Ecole supérieure de guerre, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Lors de cette visite, le général de Corps d'Armée «*présidera la 12e session du Conseil d'orientation de l'Ecole, conformément aux dispositions du décret présidentiel du 26 septembre 2005, portant création de l'Ecole supérieure de guerre*», précise la même source.

R. N.

Hauts Plateaux/Convention APRUE-Sonatrach

Fourniture de 700 chauffe-eaux solaires

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) a signé hier à Alger une convention avec le groupe Sonatrach portant sur la fourniture et l'installation de 700 chauffe-eaux solaires dans les écoles et places publics des communes des Hauts-Plateaux. Ce document a été paraphé par le directeur général de l'APRUE, Mohamed Salah Bouzeriba et le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, en présence du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni. Dans le cadre de cette convention, 700 chauffes-solaires seront fabriqués et installés, à titre gracieux, par la filiale de Sonatrach, GTP, dans les régions isolées des wilayas situées dans les hauts plateaux Ce projet fait partie du programme national de l'efficacité énergétique lancé par l'APRUE en 2015. «*Cette convention s'inscrit dans l'action sociale menée par notre groupe qui ne s'occupe pas uniquement de la production de l'énergie mais aussi des moyens de la préserver*», a déclaré M. Ould Kaddour, à la presse en marge de la signature. «*Nous ne pouvons plus continuer à consommer de l'énergie de la manière actuelle. Il faut changer notre mode de consommation pour assurer l'avenir de nos enfants*», a-t-il soutenu. **Hani Y.**

Transport maritime des voyageurs

Un nouveau car-ferry réceptionné en 2020

Un nouveau car-ferry sera réceptionné en 2020 a-t-on appris du directeur général du groupe national de transport maritime (GATMA), Ghomri Smail Larbi. En marge de la 9e édition de l'exposition internationale de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique du Nord (NAPEC 2019) qui se tient à Oran, ce responsable a souligné que ce navire de transport des voyageurs est actuellement en cours de construction dans un chantier naval chinois. Doté d'une capacité de transport de 2 000 passagers et de 600 véhicules, le car-ferry sera livré en 2020 pour un coût global de 198 millions USD. La flotte maritime de transport des voyageurs dispose actuellement de deux car-ferries auxquels s'ajoute un autre, affrété durant la période estivale pour répondre à la forte demande émanant notamment de la communauté nationale établie en Europe. Par ailleurs, le DG de GATMA a indiqué qu'une réflexion a été entamée pour affréter de navires de faible capacité de transport des voyageurs afin d'assurer des liaisons entre les wilayas côtières. Le même responsable a annoncé qu'il est question, cette année, de commander la construction de six navires de transport de marchandises, dont deux navires porte-containers d'une capacité chacun de 2 000 containers de 20 pouces. Les plis des soumissionnaires ont été ouverts et l'annonce de l'entreprise ayant remporté le marché sera annoncé ultérieurement, après l'examen des offres techniques et financières. Le GATMA doit aussi commander quatre autres navires de transport de marchandises, notamment les céréales, le ciment et l'acier. Un appel d'offres sera lancé, dans ce sens, en avril ou mai prochain, a révélé le directeur général du groupe. Il a déclaré que ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme du groupe, décidé par les pouvoirs publics en 2013, pour l'acquisition de 28 navires de transport de marchandises et deux car-ferries. Dix navires de transport de marchandises ont été déjà livrés à ce jour. Le GATMA regroupe sept entreprises dont 3 entreprises de transport maritime de marchandises, deux autres de transport maritime de voyageurs et d'autres de services maritimes, de réparation navale et autres spécialisées en logistique. La 9e édition de l'exposition NAPEC 2019 enregistre la participation de 570 exposants nationaux et 40 autres étrangers. Ils représentent des secteurs ayant un lien direct ou indirect avec l'industrie pétrolière et gazière, rappelle-t-on. **Mahi Y.**

Etiquetage en arabe

Les opérateurs autorisés à réaliser des opérations de mise en conformité

■ *Il n'y a pas de doute sur cela et les exemples ne manquent pas dans le monde : ce sont les réussites des entreprises qui fondent les réussites économiques des Etats et ce sont les réussites des individus qui fondent les réussites des entreprises.*

Ph/D. R.

Par Salm K.

«*Dans le cadre de la facilitation et la simplification des formalités et des dispositions de l'article 2 de la loi n° 09-03 du 25 février 2009, modifiée et complétée, relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes et l'amendement de l'article 53 de la loi sus-citée, il est porté à la connaissance des opérateurs économiques qu'ils sont désormais autorisés à réaliser des opérations de mise en conformité au plan de l'étiquetage en arabe au niveau des établissements spécialisés ou dans les locaux de l'opérateur ou au niveau des zones sous douane, conformément à la législation en vigueur*», précise la même source. A ce titre, «*l'opérateur procède à l'étiquetage des mentions obligatoires, en langue arabe sur une surface libre de l'emballage du produit et ce, par un procédé admis en la matière, de manière visible, lisible et indélébile*». Cette mesure a pour objectif «*non seulement de réduire les coûts à l'importation en devises, mais aussi de développer un nouveau segment d'activité sur le marché national* (marquage, codage et étiquetage industriel) *en créant des opportunités d'investissements et d'emploi au niveau local*», selon le ministère du Commerce. Le ministère rappelle, dans ce sens, que «*ces mentions obligatoires doivent être conformes aux dispositions du décret n° 13-378 du 9 novembre 2013 fixant les conditions et les modalités relatives à l'information du consommateur*». Ainsi, «*les produits de consommation finale alimentaires et non alimentaires, à l'exception de ceux cités à l'instruction n ° 152 du 23 juillet 2006* (liste des produits téléchargeables), *feront l'objet d'admission conditionnelle aux frontières, pour une mise en conformité de l'étiquetage et ce, sur la base d'un engagement de l'opérateur* (annexe 2 téléchargeable sur le site du ministère du Commerce : www.commerce.gov.dz, à renseigner par l'opérateur), *qui sera joint au dossier d'importation*». Dans ce cadre, le ministère du Commerce explique que «*l'admission conditionnelle permet le dédouanement du produit objet de la mise en conformité*», ajoutant que «*dès la fin de l'opération de mise en conformité, une autorisation de libre disposition du produit est délivrée à l'importateur par les services chargés du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes concernés*». «*Cette mesure ne devrait pas nuire à la sécurité et à la sûreté des produits*», a-t-on précisé de même source.

S. K./APS

Pétrole

Le panier de l'Opep à plus 66 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a augmenté à 66,01 dollars le baril lundi, contre 64,78 dollars vendredi, a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran),Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le même jour, les prix de l'or noir ont terminé en hausse, aidés par la promesse d'une production toujours aussi basse de l'Arabie saoudite en avril. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai s'est apprécié de 84 cents pour terminer à 66,58 dollars à Londres. A New York, le baril de WTI pour livraison en avril, la référence américaine, a gagné 72 cents pour finir à 56,79 dollars. Premier exportateur mondial, l'Arabie saoudite prévoit de poursuivre en avril les efforts mis en œuvre ces derniers mois et à vendre moins d'or noir que ses clients n'en demandent, a affirmé un responsable du pays à l'agence Bloomberg. Le géant pétrolier s'est engagé, comme les autres pays de l'Opep et leurs partenaires, à limiter sa production, mais depuis le début de l'année, l'Arabie saoudite a préféré produire encore moins que ses objectifs fixés en décembre. L'Opep et ses partenaires appliquent un accord de limitation de leur production, renforcé depuis début janvier, qui a fait grimper les prix sur cette période. Une réunion des pays de l'Organisation pétrolière et ses partenaires, dont la Russie, est attendue pour les 17 et 18 avril à Vienne afin d'estimer si leur politique de réduction de la production engagée depuis début janvier doit être maintenue ou amendée. Elle sera précédée par la treizième réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep/non-Opep (JMMC) à Bakou (Azerbaïdjan) le 18 mars prochain.

Mahi O.

Equateur

Le FMI accorde un programme de financement de 4,2 milliards de dollars

Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un soutien financier de 4,2 milliards de dollars à l'Equateur en échange d'un programme de réformes économiques sur trois ans. Selon un communiqué du FMI publié lundi, une première tranche de 652 millions de dollars sera versée immédiatement. Le programme économique de Quito vise à stimuler la compétitivité et les créations d'emplois, à renforcer la situation budgétaire et à encourager la croissance, a expliqué le Fonds. «*Atteindre une situation budgétaire solide est au cœur du programme des autorités et est soutenu par un programme du FMI sur trois ans*», a ajouté l'institution, précisant que ce programme visait à réduire le ratio d'endettement du pays «*en réalignant les salaires*», en «*réformant les impôts*» et avec «*une optimisation graduelle et prudente des subventions aux carburants*». Le Fonds assure que les économies réalisées avec ces mesures devraient «*permettre un accroissement des dépenses d'assistance sociale*». Fin février, le président Lenin Moreno avait indiqué que le pays allait recevoir une aide totale de 10,2 milliards de dollars de la part d'organismes internationaux pour soutenir les réformes économiques. Au-delà de la participation du FMI, la Banque mondiale, l'Agence française de développement (AFD), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque de développement d'Amérique latine et le Fonds de réserves latino-américain devraient contribuer au reste. Après son élection en 2017, M. Moreno avait renoué des relations avec le FMI, avec lequel son prédécesseur socialiste Rafael Correa (2007-2017) avait rompu.

T. H.

Brexit

Londres trouve un accord avec l'UE sur des «changements légalement contraignants»

LONDRES a trouvé un accord avec l'Union européenne sur des «*changements légalement contraignants*» à l'accord de Brexit, a annoncé le vice-Premier ministre britannique David Lidington lundi soir devant le Parlement. «*Ce soir à Strasbourg, la Première ministre* (Theresa May) *a obtenu des changements légalement contraignants qui renforcent et améliorent l'accord de retrait et la déclaration politique*», a dit M. Lidington. Soulignant que les discussions se poursuivaient entre Mme May et les dirigeants européens réunis dans la ville alsacienne où se tient une session plénière du Parlement européen, il a promis aux députés britanniques la présentation de deux documents. «*Le premier confirme que l'UE ne pourra pas piéger le Royaume-Uni dans le filet de sécurité indéfiniment*», a précisé le dirigeant britannique, en référence au dispositif qui prévoit le maintien, en dernier recours, du Royaume-Uni dans une union douanière pour éviter le retour d'une frontière physique entre l'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord. En outre, «*l'instrument commun reflète l'engagement du Royaume-Uni et de l'UE à travailler au remplacement du filet de sécurité avec des arrangements alternatifs d'ici à décembre 2020*». M. Lidington a appelé les députés à voter en faveur de l'accord ainsi «*amélioré*», lorsqu'il leur sera présenté mardi (hier), affirmant que «*ce sera le seul accord sur la table*». «*Demain vous aurez à faire un choix fondamental, voter pour cet accord amélioré ou plonger le pays dans une crise politique*», a-t-il mis en garde. Mi-janvier, les élus britanniques avaient massivement rejeté l'accord conclu par Mme May fin novembre avec Bruxelles, la renvoyant à la table des négociations.

R. E.

Sidi Bel-Abbès

Réouverture des marchés à bestiaux

■ Les marchés à bestiaux de la wilaya de Sidi Bel-Abbès ont été rouverts cette semaine après une maîtrise des maladies de peste des petits ruminants et de la fièvre aphteuse, a-t-on appris, lundi de l'inspecteur vétérinaire de la wilaya.

Par Salim O.

Selon Kadi Diyafi, la première évaluation de situation a montré une maîtrise des deux zoonoses suite aux mesures préventives prises, d'où, a-t-il expliqué, la décision de réouverture des marchés après la désignation de vétérinaires permanents au niveau de ces sites commerciaux.

Les neuf marchés de la wilaya ont été fermés sur décision du wali dans le cadre des mesures visant la prévention de ces deux zoonoses. Ainsi, un vétérinaire ou deux sont désignés à travers chaque marché dans le cadre du contrôle vétérinaire permanent en vue d'une prise en charge des ovins et caprins et assurer une intervention urgente en temps opportun en cas d'apparition de maladies.

Parallèlement, l'opération de vaccination du cheptel ovin et caprin se poursuit après la réception de nouvelles doses de vaccin. Le même responsable a signalé que plus d e 80 000 têtes ovines et caprines ont été vaccinées contre la peste de petits ruminants à travers la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

Le taux de vaccination du bétail contre la peste de petits ruminants a atteint plus de 80 PC et l'opération se poursuit avec la mobilisation de moyens humains, matériels nécessaires pour la réussite de cette opération, a-t-on assuré de même source. L'opération a touché des troupeaux de 520 éleveurs ayant respecté les mesures d'hygiène pour éviter la propagation de cette zoonose.

Concernant la fièvre aphteuse, l'inspecteur vétérinaire de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a fait état de la vaccination, durant les trois derniers mois de 2018, de plus de 23 000 têtes bovines en attendant la vaccination en avril prochain et l'arrivée de nouvelles doses d e vaccins.

S. O./APS

Khenchela

210 millions DA pour le projet de la ZET de Hammam Salihine

Un montant global de 210 millions de dinars a été alloué pour la concrétisation au cours de l'année 2019 du projet de développement de la zone d'expansion touristique de Hammam Salihine dans la commune d'El Hamma (Khenchela), a indiqué lundi le directeur local du Tourisme et de l'artisanat, Zoubir Bouakbache.

Ce montant est scindé en deux enveloppes financières de 200 et de 10 millions de dinars, puisées de la Caisse de garantie et de solidarité du ministère de l'intérieur et des collectivités locales, afin de développer cette région thermale et d'en faire «*un pôle touristique d'excellence*», a affirmé à l'APS ce responsable.

Cette ZET à concrétiser en deux opérations inscrites dans le cadre du programme de soutien à l'investissement public et privé dans la région de Hammam Salihine dans la commune d'El Hamma, porte sur la réalisation de plusieurs travaux de pose de divers réseaux, d'aménagement urbain et de raccordement au gaz naturel en plus de l'aménagement de l'entrée du complexe de Hammam Salihine, selon la même source.

Il a en ce sens ajouté que la direction du Tourisme et de l'artisanat avait récemment déposé l'étude consacrée au plan d'orientation de l'expansion touristique dans la région de Hamam Salihine auprès du ministère de tutelle afin que ce plan soit publié dans le journal officiel et de permettre le lancement des divers projets d'expansion et la réalisation des infrastructures hôtelières et thermales dans cette région.

S'étendant sur une superficie constructible de 327 hectares, cessibles aux investisseurs, le projet de la ZET recevra dans une première phase 19 projets touristiques, dont des hôtels et des complexes touristiques, totalisant une capacité de plus 2000 lits, a encore indiqué M. Bouakbache mettant en avant l'apport de ce projet dans le développement économique de cette région et la création d'emploi. Il est à noter que le wali de Khenchela, Kamal Nouicer a dernièrement signé l'acte de concession d'exploitation et de gestion du complexe thermal Hammam Salihine au profit de l'Entreprise publique algérienne de génie rural (EAGR) ex- SAFA Aurès, après avoir constaté la dégradation avancée des conditions d'accueil et des prestations fournies par les anciens gérants des lieux .

Samiha Y.

Laghouat

Une première tranche de restauration du ksar de Taouiala

Une première tranche de travaux de restauration du ksar de Taouiala, dans la wilaya de Laghouat, a été retenue dans le cadre du programme 2019, a-t-on appris des responsables locaux du secteur de la Culture. L'opération, pour laquelle est consacrée un financement de 60 millions DA est retenue dans le cadre du programme 2019 du patrimoine culturel national, a indiqué le directeur de la Culture, Mohamed Nemili lors de la présentation de l'étude technique du projet. La présentation du projet a porté sur les différents points du ksar nécessitant une intervention ainsi que les matériaux et outils utilisés pour la restauration de ce ksar, l'un des plus anciens de la wilaya de Laghouat et préservant encore son cachet architectural ancien.

Afin d'élargir et d'enrichir le débat sur le projet et ouvrir la voie aux suggestions concernant l'opération, il a été procédé à l'implication de chercheurs, d'universitaires et de membres de la société civile et d'associations locales, a-t-il ajouté. Le vieux ksar de Taouiala est constitué d'un groupement d'habitations anciennes adossées les unes aux autres, ceint par un rempart extérieur avec des tours d'observation, et localisé près de Oued El-Khadra, dans la commune de Taouiala. Il a été édifié au 17e siècle sous la conduite de Abdelkader Ben-Mohamed Ben-Slimane Ben-Bousmaha.

A. Z.

Eau/Transfert

Un projet structurant de transfert des eaux d'El Tarf vers Souk Ahras et Tébessa

Le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib, a affirmé lundi à Souk Ahras que les deux wilayas de Souk Ahras et Tébessa viennent de bénéficier d'un projet stratégique structurant de transfert des eaux à partir des barrages de la wilaya d'El Tarf.

Cet «*important*» projet dont les études ont été terminées, permettra de transférer annuellement 200 millions m³ vers les deux barrages de Mellag et Ain Eddalia de Souk Ahras ainsi que la construction d'un château d'eau à Oued Keberit, a précisé le ministre. Selon M. Necib, ce projet, inscrit au titre du programme national des grands transferts, assurera la sécurité des approvisionnements en eau potable de Souk Ahras et Tébessa, l'irrigation de vastes surfaces de terre agricoles et la satisfaction des besoins du complexe de phosphate d'Oued Keberit qui sera opérationnel «*fin 2019*». La stratégie adoptée porte sur l'exploitation de l'eau du littoral par le dessalement et du Sud par les puits artésiens pour son transfert vers les Hauts plateaux outre l'exploitation des eaux superficielles et souterraines, a souligné le ministre. Sur le site d'Oued Djedra (35 millions m³) dont la réalisation a été lancée en 2012, le ministre a affiché son mécontentement quant au «*grand retard*» enregistré dans ce chantier, exhortant les responsables du groupe chargé des travaux à le livrer «*avant fin 2019*» et affirmant qu'il veillera au respect des délais et des normes de réalisation.

«*L'alimentation en eau potable dans la wilaya de Souk Ahras s'améliorera notablement d'ici fin 2019 dans toutes les communes y compris Ouled Driss et Ain Zana dont les ressources financières pour leur prise en charge seront mobilisées*», a assuré le ministre. M. Necib a également indiqué que les études de 26 projets de barrages à l'échelle nationale ont été terminées et cinq grands barrages sont actuellement en cours de réalisation. Il a rappelé que 80 grands barrages ont été construits au cours des deux dernières décennies avec un total de 8,5 milliards m3 de capacité de stockage et qui «*devra passer en 2021 après la réception des 5 barrages en chantier à 9 milliards m³ pour la consolidation de la sécurité hydraulique du pays*». Il a fait état également de 100 projets de protection des villes contre les inondations ainsi que l'acquisition de 100 stations à installer dans diverses villes pour alerter aux risques d'inondation et permettre de prendre les mesures avant la catastrophe. Le ministre a inspecté dans la commune de Taoura le projet de réalisation de 6 puits profonds pour renforcer l'alimentation en eau de la population ainsi que le barrage d'Ain Eddalia dont le volume d'eau stocké est passé dernièrement à 37 millions m³. Dans la commune de Sedrata, il a également visité le projet de protection contre les inondations, le curage des oueds et le projet de la station d'épuration des eaux usées sur oued Chereb.

R. R.

Libye

La conférence nationale inclusive se tiendra dans moins d'un mois

■ L'envoyé de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a annoncé que la conférence nationale inter-libyenne se tiendra dans moins d'un mois, soulignant que la mission onusienne s'emploie actuellement à réunir toutes les conditions nécessaires pour sa tenue avec la participation de toutes les parties libyennes.

Par Farid M.

M. Salamé a indiqué dimanche, dans une interview accordée à une chaîne de télévision libyenne, que la mission d'appui des Nations unies en Libye s'efforce de résoudre tous les problèmes logistiques nécessaires pour la tenue de cet événement et que la date de sa tenue sera connue sous peu. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU a souligné, également, que la conférence s'appuiera sur les travaux approfondis comprenant les résultats des réunions du Conseil parlementaire et des Conseils d'Etat et des sommets d'Abou Dhabi, de Paris et de Palerme. S'appuyant sur le plan élaboré par les Nations unies pour le règlement de la crise libyenne, M. Salamé a ajouté que cette conférence sera «*exclusivement*» libyenne et constituera un «*moment historique pour la Libye, si les différentes parties libyennes conviennent de rétablir l'autorité de l'Etat*». A ce propos, il a annoncé la participation de plus d'une vingtaine de délégations libyennes représentant notamment les grandes villes du pays, les partis, les universités, les syndicats, les tribus et autres acteurs de la société civile. Des membres de la Chambre des représentants et du Conseil d'Etat, ainsi que des personnalités politiques seront conviés à cette conférence nationale inclusive, qu'il a considéré comme «*une étape essentielle pour parvenir à une solution politique*». L'annonce de M. Salamé intervient quelques jours après l'accord conclu entre le président du Conseil présidentiel du Gouvernement de l'union nationale (GNA) Fayez el-Sarraj, soutenu par l'ONU, et le chef de l'armée nationale libyenne (LNA), le général Khalifa Haftar. Les deux hauts responsables libyens ont convenu de la nécessité d'unir les institutions de l'Etat et sur la tenue d'élections présidentielle et législatives d'ici la fin de cette année, ainsi que sur le soutien aux efforts de l'envoyé de l'ONU en la matière. M. Salamé a estimé, récemment, que les conditions sont réunies pour la tenue des élections parlementaires en Libye avant la fin du printemps prochain, saluant à l'occasion les efforts déployés par le gouvernement libyen pour le rétablissement de la sécurité dans le pays. Notons que les trois pays voisins de la Libye ont réitéré la semaine passée leur soutien aux efforts déployés par l'ONU et le représentant personnel du secrétaire général, Ghassan Salamé, pour le règlement de la crise libyenne, rejetant les «*interférence étrangères*» dans le processus de stabilisation, à l'issue d'une réunion ministérielle tripartite tenue au Caire. Cette rencontre tripartite, qui s'inscrit dans le cadre des concertations continues entre les trois pays voisins de la Libye, avait réuni les ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, de l'Egypte et de la Tunisie, respectivement Abdelkader Messahel, Sameh Choukri et Khemaies Jhinaoui. Les chefs de la diplomatie des trois pays ont réaffirmé leur soutien aux efforts des Nations unies et du représentant personnel du secrétaire général pour le règlement de la crise libyenne, à travers une démarche «*consensuelle*» et dans le cadre de «*l'appropriation du processus de règlement par les libyens eux-mêmes*». **F. M./APS**

Tunisie

Essebsi juge «indispensable» d'adopter le projet de loi sur l'état d'urgence

Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a jugé «*indispensable*» d'adopter «*sans tarder*» le projet de loi sur l'état d'urgence, regrettant que le processus de vote de ce projet par le parlement piétine encore, a rapporté l'agence de presse TAP. Adopté en Conseil des ministres et soumis à l'Assemblée des représentants du peuple depuis quatre mois, «*ce projet de loi ne relève plus de la responsabilité de la présidence de la République. Il est désormais entre les mains du Chef du gouvernement et de l'Assemblée des représentants du peuple* (ARP)», a souligné M. Essebsi lors de la réunion du Conseil de sécurité nationale. «*Après le 4 avril 2019, le Chef du gouvernement et le président de l'ARP ne peuvent plus compter sur le président de la République au sujet de la prolongation de l'état d'urgence*», a-t-il tenu à rappeler, en allusion aux correspondances qu'il leur avait adressées à ce sujet. «*Bien que les dispositions du décret 1978-50 réglementant l'état d'urgence ne soient pas constitutionnelles, on était contraint de continuer de l'appliquer*», a-t-il noté.

La Tunisie et la Serbie signent des accords dans plusieurs domaines

Des accords de partenariat et de coopération bilatérale dans entre autres les domaines de la diplomatie, l'emploi et la santé ont été signés lundi à Tunis à l'issue d'une rencontre entre le ministre serbe des Affaires étrangères, Ivica Dacic et son homologue tunisien, Khemais Jhinaoui, au siège du ministère des Affaires étrangères, ont rapporté des médias. Les deux ministres ont signé un accord de coopération bilatérale entre l'Institut Diplomatique pour la Formation et les Etudes (IDFE) et l'Académie diplomatique de Serbie, outre un mémorandum d'entente dans les secteurs de l'emploi et de la couverture sociale. S'ajoute, un accord de partenariat bilatéral portant sur l'échange et la reconnaissance réciproque des permis de conduire. D'autre part, une cérémonie de signature de plusieurs autres accords liés aux domaines des sports et de jeunesse sur une période de trois ans (2019-2021), a également été co-présidée par les chefs de la diplomatie serbe et tunisienne. Au cours d'une séance de travail conjointe, M. Jhinaoui et son hôte serbe ont abordé la future coopération économique, militaire, ainsi que la santé et l'échange de renseignements. Le chef de la diplomatie serbe a souligné l'importance d'«*œuvrer à lever les obstacles entravant les relations bilatérales*», réitérant l'appui de son pays à la Tunisie et à son gouvernement dans leur lutte contre «*le terrorisme et l'extrémisme*». Pour sa part, le chef de la diplomatie tunisienne, Khemais Jhinaoui, a estimé que la visite de son homologue serbe «*vient refléter une nouvelle dynamique que connaissent depuis ces deux dernières années les relations entre les deux pays*».

Le bilan des décès dans un service de néo-natalité passe à 12

Le bilan des nouveau-nés décédés dans le centre de gynécologie et obstétrique de l'hôpital Rabta dans le grand-Tunis s'élève désormais à douze à cause d'une «*infection nosocomiale*», a annoncé la ministre de la Santé par intérim, Sonia Becheikh. «*La mort des 12 nouveau-nés est due à une infection nosocomiale qui s'est produite pendant leur hospitalisation*», a souligné Mme Becheikh, citée par des médias. Un précédent bilan faisait état de la mort de 11 nouveau-nés les 7 et 8 mars courant. La ministre intérimaire de la Santé qui s'exprimait lors d'une conférence de presse pour présenter les premiers résultats de l'enquête sur la mort des nourrissons, a fait savoir que l'origine de cette infection nosocomiale «*pourrait être une infiltration aérienne au niveau du service, ou non-conformité aux normes, du matériel stérilisé, ou encore manque d'hygiène des mains des employés*». Mme Becheikh a démenti des rumeurs selon lesquelles la mort de ces nouveau-nés aurait été causée par «*l'existence de médicaments ou de sérums périmés*», assurant à l'occasion que «*la mort de ces 12 bébés ne passera pas sans réaction*». La ministre a également fait savoir que «*les échantillons prélevés des nouveau-nés décédés ont été transférés vers des laboratoires spécialisés pour pouvoir déterminer les raisons réelles de cette infection*». Samedi, le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, a annoncé avoir accepté la démission du ministre de la Santé, Abderrauf Cherif, après la mort de onze nouveau-nés, outre l'ouverture d'une enquête pour faire la lumière sur ces décès, promettant de demander des comptes aux responsables.

S. A./R. M.

Venezuela

Le pays de nouveau dans la rue contre la panne de courant

L'opposant vénézuélien Juan Guaido appelle de nouveau à manifester «partout dans le pays», au cinquième jour de la gigantesque panne de courant qui paralyse le pays, confronté à de graves difficultés alimentaires.

En retour, le président du Venezuela Nicolas Maduro a appelé la population à la «*résistance active*» contre les attaques fomentées selon lui «*par les Etats-Unis*» contre le système électrique du pays afin de préparer une intervention militaire. Arguant de la situation «*calamiteuse*», alimentaire et sanitaire après 100 heures sans électricité, le Parlement a décrété lundi l'état d'alerte dans le pays à la demande de M. Guaido, président par intérim autoproclamé et reconnu par une cinquantaine de pays. «*Je lance un appel à tous les pouvoirs, sociaux, populaires*», a lancé M. Maduro dans une allocution à la télévision nationale, citant notamment les «colectivos» qui désignent aussi bien les groupes de citoyens menant des œuvres sociales que des formations violentes, agissant en milice. Pour M. Maduro, les attaques contre le système électrique masquent une volonté des Etats-Unis de «*désespérer*» la population, afin de tenter de faire entrer de force l'aide humanitaire qu'il avait repoussée et de justifier une intervention militaire américaine déguisée.

Le décret approuvé par l'Assemblée nationale fait justement appel à la «*coopération internationale*» pour sortir le pays de l'ornière.

Malgré le retour progressif du courant dans plusieurs quartiers de Caracas, la situation reste chaotique pour la population : se procurer de l'eau et de la nourriture à un prix abordable est devenu une gageure. Tout se négocie désormais en dollars, et ce jusque dans les moindres recoins du pays. Le gouvernement a annoncé une nouvelle journée fériée hier : le pays qui sortait à peine des vacances de carnaval est à l'arrêt depuis vendredi matin. «*Non, la situation n'est pas normale au Venezuela et nous n'allons pas laisser s'installer cette tragédie*», a insisté M. Guaido, en appelant ses partisans à manifester à partir de 15h00 (19h00 GMT) sur tout le territoire et à Caracas. Il a par ailleurs décrété la suspension des livraisons de pétrole à Cuba, défendant la nécessité de faire «*des économies d'énergie*», au moment où la population est confrontée à la pire crise énergétique de l'histoire du pays, malgré ses colossales réserves d'or noir. «*Plus de pétrole pour Cuba !*», s'est écrié M. Guaido, alors qu'en vertu d'accords bilatéraux signés avec le défunt président Hugo Chavez, le Venezuela envoie environ 90 000 barils par jour à son allié socialiste. Cette mesure a peu de chances d'être appliquée tant que M. Maduro bénéficie du soutien de l'armée, qui gère l'industrie pétrolière. Mais elle a aussitôt suscité une vive réaction de La Havane a qui a dénoncé dans un communiqué des «*mensonges*».

De son côté, le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a critiqué «*le rôle central de Cuba et de la Russie*» pour «*saper les rêves démocratiques et le bien-être des Vénézuéliens*».

Et il a annoncé le retrait de tout le personnel diplomatique américain encore présent au Venezuela. Selon la Constitution, la proclamation de l'état d'alerte – phase préliminaire à l'état d'urgence – ouvre théoriquement la voie aux quelque 250 tonnes d'aide humanitaire stockées par l'opposition aux portes du pays et bloquées par le gouvernement qui dénonce une tentative masquée d'intervention militaire américaine. M. Maduro a attribué la panne géante qui affecte l'ensemble du pays à une attaque «*cybernétique*» fomentée par les Etats-Unis avec l'opposition contre la principale centrale hydroélectrique vénézuélienne. Une explication qualifiée de «*scénario hollywoodien*» par M. Guaido, qui a dénoncé devant les députés «*la corruption et l'impéritie*» des services publics chargés de l'électricité.

Selon des ONG, la panne a déjà provoqué la mort d'au moins 15 malades dans les hôpitaux – dont très peu sont équipés de générateurs en état de marche. Ces bilans ont été démentis dimanche par le ministre de la Santé Carlos Alvarado.

Ph. > D. R.

Impuissance

Destitution

Par Fouzia Mahmoudi

Si les opposants de Donald Trump continuent à être aussi motivés que jamais, il semblerait que pour certains les méthodes à adopter face au président américain aient changé. En effet, la chef des démocrates au Congrès américain, Nancy Pelosi, affirme, dans un entretien lundi au «*Washington Post*», être défavorable au lancement d'une procédure de destitution contre le président Donald Trump, une initiative qui, selon elle, diviserait le pays. C'est à la Chambre des représentants, dont elle est la présidente, que reviendrait la responsabilité de lancer une procédure de destitution, ou «impeachement». Une procédure de «*destitution diviserait tellement le pays qu'à moins qu'il y ait quelque chose de vraiment convaincant et accablant et soutenu par les deux partis, je ne pense pas que nous devions choisir cette voie, car cela divise le pays. Et il n'en vaut tout simplement pas la peine*», a-t-elle assuré. «*Je ne suis pas pour l'impeachment*», a souligné Nancy Pelosi. Depuis qu'ils ont pris le contrôle de la Chambre des représentants, en janvier, les démocrates ont lancé de nombreuses enquêtes parlementaires visant Donald Trump et son entourage, qui pourraient servir de fondement à une procédure de destitution. En parallèle, le procureur spécial Robert Mueller, qui enquête depuis près de deux ans sur les soupçons de collusion entre l'équipe de campagne de Donald Trump et Moscou en 2016, pourrait bientôt présenter ses conclusions. Mais comme Nancy Pelosi l'avait déjà laissé entendre, à moins que ces investigations ne soient véritablement concluantes, les chefs démocrates préfèrent pour l'instant éviter la perspective d'une procédure de destitution. Certains stratèges craignent notamment que cela ne galvanise la base républicaine avant la prochaine élection présidentielle de novembre 2020 et préfèreraient battre le républicain aux urnes. L'appel à lancer une procédure de destitution est toutefois plus fort dans l'aile progressiste du parti, notamment chez plusieurs nouveaux élus très médiatiques. Pour l'instant, toute tentative de destituer le 45e président des États-Unis n'irait pas loin : si les démocrates sont en position de voter sa mise en accusation à la Chambre, c'est au Sénat, contrôlé par les républicains, qu'il reviendrait ensuite de faire son procès. Et cette position de Pelosi n'est pas nouvelle, cette importante figure du parti démocrate ayant depuis longtemps déjà exprimé sa désapprobation avec ses collègues qui souhaitaient à tout prix trouver un moyen de destituer Trump de son mandat. Pelosi, elle, vise l'échéance de 2020 et devra au-delà de la haine anti-Trump galvaniser l'électorat progressiste pour espérer battre un Donald Trump toujours aussi soutenu par une base de partisans particulièrement fidèle et active.

F. M.

Allemagne

Un migrant irakien jugé pour un meurtre qui a choqué le pays

Un Irakien débouté de sa demande d'asile est jugé depuis hier pour le viol et le meurtre d'une adolescente allemande, une affaire qui a suscité un vif émoi et dont l'extrême droite s'est emparée pour dénoncer les migrants. Le procès a débuté vers 09h30 locale (08h30 GMT) en présence de l'accusé, Ali Bashar 22 ans, qui se cachait le visage dans les mains face aux objectifs des photographes. Il risque la perpétuité. Selon l'agence allemande dpa, au même moment, un rassemblement à la mémoire de la victime, Susanna Feldmann 14 ans, avait lieu aux abords du tribunal de Wiesbaden. Selon le parquet, Ali Bashar a violé et tué sa victime le 23 mai dernier. L'accusé, qui a uniquement admis le meurtre, sera par ailleurs jugé avec un co-accusé à compter du 19 mars pour les viols répétés d'une enfant de 11 ans. Son cas est l'un de ces faits divers dont le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) s'est saisi pour dénoncer la politique d'accueil des migrants de la chancelière Angela Merkel en 2015 et 2016, années où plus d'un million d'entre eux sont arrivés dans le pays. Parmi eux Ali Bashar.

Car l'AfD, qui a fait une entrée tonitruante au Parlement allemand en septembre 2017 en surfant sur les inquiétudes de l'opinion face à l'immigration, se mobilise. Elle a multiplié les campagnes présentant les réfugiés arabes et musulmans comme des criminels menaçant les Allemandes.

Ce parti avance les uns après les autres tous les cas de violences contre des femmes par des étrangers, avec comme étendard principal l'exemple des centaines d'agressions sexuelles en série commises la nuit du Nouvel an 2015-2016 à Cologne, pour lesquelles à ce jour seules trois personnes ont été condamnées en justice. En août 2018, c'est le meurtre d'un Allemand par un réfugié syrien en Saxe, un bastion de l'AfD, qui a fait les gros titres. Peu après, des manifestations à l'appel de divers groupes d'extrême droite ont dégénéré en violences et en «*chasses à l'étranger*», selon les mots d'Angela Merkel.

L'affaire Susanna Feldmann, dont le corps avait été retrouvé trois semaines après sa mort, a fait d'autant plus de bruit que l'auteur présumé avait pu fuir vers l'Irak avec toute sa famille sans être inquiété. Ali Bashar a finalement été livré quelques jours plus tard au chef de la police fédérale allemande, venu spécialement au Kurdistan irakien pour négocier cette remise.

Son cas est aussi symptomatique des dysfonctionnements en Allemagne des institutions en charge de la gestion des demandes d'asile et des expulsions. Elles sont complètement débordées par l'afflux des années 2015-2016. Si l'accusé et ses proches s'étaient vu refuser l'asile, ils n'ont pas été expulsés en attendant l'examen de leur appel. Mais celui-ci a pris du retard, le tribunal administratif de Wiesbaden devant gérer plus de 6.000 dossiers de ce type à ce moment-là. Suite au meurtre de Susanna Feldmann, Mme Merkel avait admis l'importance des dysfonctionnements. «Cette affaire montre combien il est important que les gens qui n'ont pas de droit de séjour (...) soient renvoyés chez eux rapidement», disait-elle en juin 2018, reconnaissant que ce cas «tragique, triste, horrible» était «une leçon».

Car Ali Bashar était connu de la police. Au printemps 2018, avant la mort de Susanna, il faisait l'objet d'enquêtes pour vol, viol et pour avoir craché sur un policier.

Mostaganem/ 4e édition du prix des arts plastiques

Khadda, artiste de talent et d'engagement

La 4e édition du prix «Mohamed-Khadda» des arts plastiques a été lancée, lundi, à la maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki» de Mostaganem.

Par Adéla S.

Cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 13 mars courant, enregistre la participation d'une vingtaine d'artistes venus de 20 wilayas du pays en lice pour ce prix, fondé il y a cinq ans en hommage à l'artiste plasticien défunt Mohamed Khadda (1930-1990).

Au programme de cette manifestation, qui enregistre également la participation de peintres d'Egypte, d'Irak, de Syrie, du Maroc et de Palestine, figurent des concours qu'abriteront la maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki» et la bibliothèque principale de lecture publique «Moulay-Belhamissi».

Des universitaires et chercheurs feront des interventions sur «la réalité des arts plastiques» et «la problématique entre l'art moderne et contemporain», en plus d'un concours dédié aux enfants sous le thème «un conte en tableau d'art» encadré par l'artiste Faiza Benyahia. Pour rappel, le prix «Mohamed-Khadda» des arts plastiques a été créé en 2014, à la suite du colloque national d'arts plastiques organisé à Mostaganem l'année d'avant. Les artistes Abdellah Benhimeur, Abdellaoui Mourad et Taleb Djamel ont décroché cette distinction respectivement en 2014, 2015 et 2016, rappelle-t-on.

A. S./APS

Artistes

Mihoubi affirme la remise de plus de 10 000 cartes d'artistes

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé lundi à Jijel que plus de 10 000 cartes d'artistes ont été remises à travers le pays et que l'opération touchera tous les artistes.

Présidant à la maison de la culture Amor-Oussedik la remise des cartes d'artistes à des figures artistiques locales, le ministre a assuré que l'opération se poursuivra pour toucher tous les artistes, affirmant que «*d'autres avantages leur seront accordés à l'avenir*».

Azzeddine Mihoubi a mis l'accent sur les réalisations obtenues par le secteur de la Culture au cours des dernières années, avec notamment le rétablissement de la paix et la loi sur la réconciliation nationale, soulignant la nécessité de «*reconnaître ces réalisations et les préserver et de placer l'Algérie au-dessus de toute autre considération*». A la maison de la culture, le ministre a visité des expositions d'arts plastiques, d'artisanat et a pris connaissance des publications des intellectuels locaux, avant de suivre un exposé sur le secteur et d'assister à des récitals poétiques. M. Mihoubi a également présidé la signature d'une convention entre les Directions de la culture et des œuvres universitaires pour encourager les talents universitaires et le jumelage des programmes. Le ministre a relevé, au début de sa visite, la nécessité de «*soutenir l'action culturelle et les associations actives*», avant de visiter le chantier d'une bibliothèque principale de lecture publique, dont le taux d'avancement des travaux affichent 90%.

Mobilisant 355 millions DA, cette structure comptera une salle des congrès et trois salles de lecture, outre un pavillon administratif. Azzeddine Mihoubi a insisté sur l'exploitation idoine de cet espace et appelé à suivre les évolutions pour permettre à cette structure de rester en permanence un centre d'attraction des acteurs culturels. Le ministre a également visité sur le même site le chantier d'un théâtre régional mobilisant 730 millions DA et a insisté sur le respect des normes en vigueur pour ce type de structures devant accueillir de multiples activités culturelles. Il a en outre inauguré le nouveau siège de la culture de la wilaya.

Racim C.

Oum El Bouaghi

Réception cette année du centre culturel islamique

Le projet du centre culturel islamique et de son annexe sera réceptionné en 2019, a-t-on appris lundi du directeur des affaires religieuses de la wilaya d'Oum El Bouaghi, Belkhir Boudraâ.

Un budget de plus de 200 millions de dinars a été alloué à l'équipement de ce centre de la ville d'Oum El Bouaghi, parachevé en travaux, a indiqué à l'APS le même responsable, détaillant que sa réception est prévue «*avant le début du mois de ramadhan prochain*».

Le directeur des affaires religieuses a, dans ce même registre, fait savoir que le projet de réalisation de l'annexe de cet établissement dans la ville d'Ain Beida, pour un montant de 110 millions de dinars, a atteint un taux d'avancement de 90%.

Concernant les autres projets du secteur, ce responsable a relevé que les mosquées en cours de réalisation dans les communes d'Ain Beida et Boughrara Saoudi, pour un budget total de 140 millions de dinars, «*seront réceptionnées courant l'année 2019*». Il s'agit, en l'occurrence, de la mosquée El Hidaya à Ain El Beida et la mosquée Omar Ibn El Khatab à Boughrara Saoudi qui enregistrent respectivement un taux d'avancement de 80% et 40%, a-t-on noté.

M. L.

Cinéma

Le film «Captain Marvel» toujours en tête du box-office nord-américain

«*Captain Marvel*», premier film de l'univers Marvel consacré à une super-héroïne, a pris la tête du box-office nord-américain avec 153 millions de dollars de recettes, selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Après le succès de «*Black Panther*», qui avait engrangé 202 millions de dollars lors de son premier week-end dans les salles en 2018, «*Captain Marvel*» semble montrer que la diversité fait recette dans les salles de cinéma.

Le film, réalisé par Anna Boden et Ryan Fleck, met en scène Brie Larson, oscarisée en 2016 pour son rôle dans «*Room*». Elle incarne Carol Danvers, alias Captain Marvel, une pilote d'élite impliquée dans un accident d'avion avec un vaisseau extra-terrestre, ce qui va développer chez elle des super-pouvoirs.

Samuel L. Jackson, Ben Mendelsohn, Djimon Hounsou, Annette Bening et Jude Law figurent également au générique.

Bien loin derrière, on retrouve avec 14,7 millions de dollars «*Dragons 3 : le monde caché*», film d'animation du studio DreamWorks qui réunit pour la troisième et dernière fois le jeune viking Harold et son dragon Krokmou. Il a rapporté 119,6 millions en trois semaines.

La dernière place du podium est occupée par «*A Madea Family Funeral*», neuvième et dernier épisode de la saga des «*Madea*», qui mettent en scène la truculente sexagénaire Mabel «Madea» Simmons, très populaire en Amérique du Nord mais quasiment inconnue ailleurs. Le film a récolté 12,5 millions de dollars aux USA et au Canada, et 45,3 millions en deux semaines.

La quatrième place revient à «*La Grande Aventure Lego 2*» et ses 3,9 millions de dollars (97,1 millions en cinq semaines), qui devance «*Alita : Battle Angel*», le dernier film d'animation de Fox co-écrit et co-produit par James Cameron, avec 3,2 millions de dollars de recettes (78,4 million en quatre semaines).

R. C.

Natation/ Championnat d'Algérie Open

Le tournoi qualificatif aux JO 2020 de Tokyo

LE CHAMPIONNAT d'Algérie de natation Open (grand bassin), prévu du 29 juin au 3 juillet à la piscine du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, permettra aux nageurs inscrits de réaliser les minimas «A et B» qualificatifs aux Jeux olympiques 2020 de Tokyo, a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FAN). Le directeur de la formation et du développement de la FAN, Lamine Benabderahmen, a indiqué que «*c'est une première historique en Algérie qu'une compétition soit qualificative aux JO*», soulignant que cette autorisation délivrée par Fédération internationale (FINA) intervient après l'homologation de la piscine du 5- Juillet lors des Jeux africains de la jeunesse 2018, disputés à Alger. «*Après cette annonce de la FINA, nous nous attendons au retour des nageurs internationaux, notamment, les Tunisiens et les Marocains, lors de l'Open 2019 pour essayer d'y réaliser les minimas des JO. Cette annonce permettra également de relever le niveau de la compétition*», a-t-il ajouté. Benabderhamen a également fait savoir que l'Algérie qui possède désormais neuf arbitres internationaux, peut réussir normalement l'organisation d'une compétition qualificative aux JO. Lors de la dernière session de formation des arbitres organisées par la FINA, quatre algériens à savoir : Redouan Ayad, Siadali Moubarek, Taib Bouras et Sarah Abed, ont obtenu leurs diplômes d'arbitre international.

JM ORAN-2021

28 disciplines et 193 épreuves au rendez-vous

UNE LISTE provisoire composée de 28 disciplines sportives et 193 épreuves a été arrêtée par le comité d'organisation local de la 19e édition des jeux méditerranéens (JM) prévue à Oran en 2021, a indiqué lundi à Oran le président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf. Cette liste sera soumise en avril prochain au Comité international des JM pour approbation, «*mais la partie algérienne fera tout pour que les disciplines proposées soient admises lors des JM*», a déclaré M. Berraf lors d'une conférence de presse. «*Nous avons choisi minutieusement ces disciplines vu que les sportifs algériens appelés à y participer disposent d'un bon niveau qui leur permet d'être potentiels médaillés dans ces jeux*», a-t-il expliqué. Néanmoins, le conférencier s'attend à ce que les négociations dans ce registre soient «*très serrées*», étant donné que le comité international a déjà émis des réserves concernant certaines disciplines ou spécialités, tout en proposant d'autres que la partie algérienne n'est pas emballée à l'idée de les inscrire au programme des JM. Le président du COA a cité à titre d'exemple les spécialités décathlon et triple saut que les Algériens veulent intégrer dans les épreuves d'athlétisme, mais qui butent sur les réserves du Comité international. Même en football, les deux parties n'ont pas encore trouvé un accord au sujet de la catégorie d'âge qui sera concernée par l'épreuve. Le Comité international souhaite que cette discipline soit dédiée aux moins de 18 ans, alors que le comité d'organisation local tient plutôt à y faire participer les moins de 23 ans tout en permettant aux sélections présentes de se renforcer chacune par des trois joueurs dépassant cet âge, «*afin de relever le niveau de la compétition et par ricochet avoir un meilleur spectacle*», a affirmé le même responsable. Tout devra d'ailleurs être tiré au clair dans ce registre en avril prochain, à l'occasion de la réunion de la commission technique du Comité international des JM, a-t-il aussi informé.

Rugby

La filiation de la FAR acceptée

LA FÉDÉRATION internationale de Rugby (Word Rugby) a accepté la demande d'affiliation déposée par la fédération algérienne (FAR) en comité des régions comme membre associé, a-t-on appris auprès de l'instance fédérale. La décision a été prise lundi à Dublin (Irlande). «*La confirmation officielle de l'affiliation sera étudiée lors de la réunion du conseil d'administration de WR au mois de mai prochain , l'affiliation de l'Algérie ne sera qu'une formalité*», précise un communiqué transmis à l'APS. «*Il faut savoir que World Ruby compte 6 régions dans le monde. Le comité des régions a accepté la demande d'affiliation de l'Algérie en tant que membre associé de World Rugby, c'était à l'ordre du jour au niveau de cette réunion. Abdelaziz Bougja, président d'honneur de rugby Afrique a défendu le dossier algérien à Dublin*», précise la FAF, soulignant que l'Algérie pourra postuler à un membre à part entière de World Rugby dans un délai de 2 années.

JS Saoura

Belaouidat résilie son contrat

L'attaquant Mohamed El Hadi Boulaouidet a quitté lundi la JS Saoura, après un accord à l'amiable avec la direction de ce club de la ligue 1 Mobilis, a appris l'APS lundi auprès de dirigeants de la formation de Béchar. Belaouidat, dont le contrat avec la JSS expire en 2020, a été libéré d'un commun accord avec la direction du club, a indiqué la même source sans préciser les raisons de cette séparation. L'ancien attaquant du club d'Ohod (Arabie saoudite) avait rejoint la JS Saoura en juillet 2018. D'autre part, les Aiglons de la Saoura sous la conduite de l'entraîneur Karim Zaoui poursuivent leur préparation en vue de leur prochaine rencontre contre Al Ahly (Egypte), prévue le 16 mars à Alexandrie, dans le cadre de la sixième et dernière journée des rencontres du groupe «D» de la Ligue des champions d'Afrique.

Equipe nationale de football

Belmadi devrait récupérer Ghoulam

■ *Le coach national, Djamel Belmadi, devrait pouvoir récupérer le latéral gauche du FC Naples, Fawzi Ghoulam, qui est revenu à la compétition et a joué quelques matchs avec son club italien.*

Ph.> D. R.

Ghoulam de retour

Par Mahfoud M.

Il faut dire que la sélection nationale depuis sa blessure a toujours rencontré de grandes difficultés dans le couloir gauche. L'actuel driver des Fennecs, en plus des précédents sélectionneurs, ont tous essayé plusieurs variantes et fait confiance à quelques éléments qui n'ont pas apporté ce plus qu'on attendait d'eux. Le premier responsable du staff technique national tente de préparer un groupe homogène en prévision de la prochaine CAN 2019 qui se déroulera au mois de juin prochain en Egypte. Avant cela, Ghoulam devrait être présent lors du prochain match officiel, à savoir, la sixième et dernière journée des éliminatoires de la CAN face à la Gambie, le 22 mars prochain. Cela devrait lui permettre de connaître son état physique et ses aptitudes à revenir à la compétition avec les Verts. Par ailleurs, ce dernier ne sera pas le seul à rassuré Belmadi, puisque le retour en force du milieu de terrain du club turc de Galatassaray, à savoir, Sofiane Feghouli, montre de très belles choses et a inscrit dernièrement son 11e but de la saison, en plus d'avoir délivré une autre passe décisive. «Sousou» est dans une forme éblouissante et devrait pouvoir rendre encore de grands services à la sélection nationale qui aura besoin de tous ses meilleurs éléments lors de ce rendez-vous africain très important. En outre, même Sofiane Hanni qui évolue dans le championnat russe au Spartak Moscou, sera de retour en sélection, et la concurrence sera rude puisque ce dernier est capable aussi d'être une solution pour le coach national qui pense au fait qu'il doit voir un maximum de joueurs avant de prendre une décision finale sur le groupe sur lequel il comptera pour la Coupe d'Afrique des Nations, où il s'agira de trouver des solutions très importantes. **M. M.**

Compétitions africaines

Arbitrage camerounais pour TP Mazembe-CSC

La Confédération africaine de football a désigné un trio arbitral camerounais sous la conduite de Neant Alioum pour diriger la rencontre TP Mazembe-CS Constantine prévue le 16 mars à 15h00 à Lubumbashi pour le compte de la sixième et dernière journée de la Ligue des champions, groupe C. Le directeur de jeu, Neant Alioum, sera assisté de ses deux compatriotes, Evarist Menkouande et Thierry Tocke. L'autre match du groupe C, entre les Tunisiens du Club Africain et les Egyptiens d'Al Ismaily sera dirigé par un trio soudanais composé de El Fadil Mohamed Husseinn Mohamed Abdellah Ibrahim et Ahmed Nagei Subahi. Le CSC est leader du groupe avec 10 points, devant le TP Mazembe (8 pts), le Club Africain (7 pts) et Al-Ismaïly (2 points). Les deux premiers se qualifient pour les quarts de finale. Le Sénégalais Maguette Ndiaye arbitrera NAHD-Zamalek

Par ailleurs et en Coupe de la CAF, l'arbitre sénégalais Maguette Ndiaye dirigera la rencontre NA Hussein-Dey-Zamalek prévue le 17 mars à 17h00 au stade 5-Juillet (Alger) pour le compte de la sixième et dernière journée de la CAF, groupe D. Maguette Ndiaye sera assisté par le Camerounais Elvis Guy Ngueguoe et le Burkinabe Seydou Tiama. L'autre match du groupe D, entre Gor Mahia FC (Kenya) et Petro Atletico (Angola), prévu à 19h00 à Nairobi a été confié à un trio arbitral marocain constitué de Redouane Jiyed, Hicham Ait Abbou et Yahya Nouali. Avant la sixième et dernière journée, le NA Hussein-dey occupe la troisième place du groupe D avec 7 points a égalité de points avec les Angolais de Petro Atletico (2es). Les Kenyans de Gor Mahia Ferment la marche avec 6 points. Le représentant algérien est condamné à vaincre lors de la réception du Zamalek pour composter son billet pour les quarts de finale.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

Mostaganem

Un mort et deux blessés dans un accident de la route

UNE PERSONNE a trouvé la mort et deux autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation, survenu mardi à Sirat (Mostaganem), a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit suite au dérapage d'un véhicule utilitaire au douar Adaidia dans la commune de Sirat (20 km au sud de Mostaganem), a-t-on indiqué. Les agents de la Protection civile ont déposé le corps de la victime (32 ans), morte sur place, à la morgue de l'hôpital de Bouguirat et ont transporté les deux blessés (25 et 32 ans) aux urgences du même hôpital. Par ailleurs, le dérapage, mardi, d'un camion semi-remorque sans faire de dégâts a perturbé la circulation à la voie d'évitement à l'ouest de la ville de Mostaganem. La circulation vers le port commercial et sur la RN 11 et le chemin reliant Mostaganem à Mazaghran en direction de Mohammadia a ainsi connu une certaine lenteur, notamment au niveau du rond-point Mazagran et à la sortie sud de la ville.

Ali T.

Energie/Habitat

Prochain mémorandum pour la construction de logements économes en énergie

UN MÉMORANDUM sera signé prochainement entre le ministère de l'Energie et celui de l'Habitat pour la réalisation de logements économiques en matière d'énergie, a annoncé mardi à Alger le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni. «*Le ministère de l'Energie et celui de l'Habitat vont signer aujourd'hui* (mercredi) *ou demain* (jeudi) *un mémorandum pour travailler ensemble pour la conception de ces habitations économiques qui permettront d'économiser le maximum d'énergie*», a souligné M. Guitouni, en marge d'une conférence sur la maîtrise de l'énergie dans un contexte de tran-sition énergétique. «*Ces logements seront certes un peu plus chers mais ils contribueront au respect de l'environnement en réduisant au maximum les besoins en énergie*», a-t-il ajouté. Les deux ministères s'entraideront dans le choix des matériaux pour la conception de ces habitations afin d'apporter un soin spécifique à l'économie énergie en isolation, a-t-il soutenu. Pour que le logement soit le plus économe possible, le ministre a exhorté les consommateurs à utiliser des lampes économiques, considérées comme «les amies de l'environnement». «*L'Etat paye annuellement sept millions de lampes économiques qui doivent être utilisées dans les foyers pour économiser l'énergie*», a relevé le ministre.

Yanis F.

Oran

L'usine Renault Algérie célèbre la production du 200 000e véhicule

L'USINE «Renault Algérie Production» (RAP) a célébré mardi à Oued Tlélat (Oran), la production du 200 000e véhicule, a-t-on appris du responsable de la cellule de communication de cette usine de montage automobile. La cérémonie de sortie d'usine du 200 000e véhicule a eu lieu en présence du directeur général du Groupe Renault en Algérie, André Abboud, du directeur général de l'usine, Jose-Manuel Fuentes, ainsi que les collaborateurs de ce site industriel, pionnier dans la production automobile en Algérie, a indiqué Malik Bourbia. Fruit d'un partenariat solide et durable entre le Groupe Renault, l'Entreprise nationale des véhicules industriels (SNVI) et le Fonds national d'investissement (FNI), l'usine de Oued Tlelat a, en un peu plus de 4 ans, intégré 3 modèles dans sa chaîne de montage et créé près de 2 000 emplois directs et indirects, a ajouté la même source. «*Ce jalon industriel symbolise l'investissement productif avec l'implication des parties prenantes de ce projet d'envergure et annonce l'ambition du Groupe Renault et de ses partenaires de participer activement au développement d'une filière automobile algérienne performante et créatrice de richesse*», a-t-on souligné. Renault Algérie Production est aujourd'hui impliquée dans le développement de la sous-traitance locale avec 8 fournisseurs locaux de pièces nécessaires à la construction automobile de cette marque, selon la même source qui cite, entre autres, «Sealynx Algerie» pour la fabrication des joints d'étanchéité, «Sitel» pour le câblage, «Sarel» pour les pièces plastiques, «Martur» pour la fabrication de sièges et «Formfleks» (tapis et insonorisants.

M. L.

Education

L'Intersyndicale maintient sa grève aujourd'hui

■ *«En solidarité avec le mouvement populaire que connait le pays depuis plus de trois semaines, l'Intersyndicale de l'éducation a décidé de maintenir sa grève générale accompagnée de marches pacifiques au niveau de tout le territoire national prévue pour aujourd'hui», affirment les six syndicats autonomes.*

Par Thinhinene Khouchi

La grève d'aujourd'hui sera la troisième dans le secteur de l'Education. Après la grève d'une journée «le 21 janvier» et celle de deux jours «les 26 et 27 février», le secteur de l'Education ira aujourd'hui vers une nouvelle grève générale mais cette fois-ci pour un autre objectif. En effet, contacté hier par téléphone, le secrétaire général du Conseil des lycées d'Algérie (Cla), Idir Achour ainsi que le chargé de communication de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef) ont affirmé que la grève générale prévue pour aujourd'hui «13 mars» à laquelle a appelé le collectif des syndicats autonomes du secteur de l'Education nationale mercredi dernier sera maintenue ainsi que les marches pacifiques au niveau de tout le territoire national. Le SG du Cla a expliqué que cette grève est différente de celles qu'a connues le secteur de l'Education nationale depuis janvier dernier, car le but n'est pas de réclamer leurs revendications syndicales mais que c'est «*en soutien et en solidarité avec le mouvement populaire que connaissent les 48 wilayas du pays*». Achour Idir a alors assuré que «*bien qu'il y ait eu du changement, des décisions ont été prises, on maintient notre grève et on marchera pacifiquement dans la rue avec le peuple dont on fait partie*». De son côté, le chargé de communication de l'Unpef, Abdelouahab Lamri Zeggar, a affirmé que «*la grève du 13 mars est maintenue ainsi que les marches pacifiques qui auront lieu au niveau de tout le territoire national à partir de 10h*». A cette occasion, Lamri Zeggar, a appelé les enseignants et toute la communauté de l'éducation à participer en masse à ce 13 mars. De son côté, Boualem Amoura, secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'Education et de la Formation Satef avait jugé inévitables ces actions de protestation pour satisfaire nos revendications. Pour rappel, les syndicats autonomes du secteur de l'Education nationale avaient appelé dans un communiqué à une grève générale ainsi que des marches. Dans son communiqué, le collectif des syndicats autonomes du secteur de l'Education nationale a précisé que le point de départ des marches pacifiques a été fixé à partir des directions de l'éducation. Il a été entendu, en outre, le boycott de toutes les activités qui seront organisées par le ministère de l'Éducation nationale. Soulignant dans le communiqué que ces décisions ont été prises à l'issue d'une réunion extraordinaire, l'Intersyndicale affirme suivre de très près les évènements qui marquent le pays. Elle a, à ce propos, réitéré son soutien au peuple, et a appelé la communauté de l'éducation (enseignants et fonctionnaires) à participer en masse aux marches organisées tous les vendredis depuis le 22 février dernier. S'adressant aux autorités, le collectif a appelé au respect de la volonté du peuple, et surtout à la préservation du caractère pacifique de ces mouvements populaires. Il convient de rappeler que 6 syndicats autonomes composent cette Intersyndicale. Il s'agit du Conseil des lycées d'Algérie (Cla), le Conseil national des professeurs du secteur ternaire de l'Éducation (Cnapeste), le Syndicat des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), le Syndicat des travailleurs de l'éducation (Snte), et enfin le Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest).

T. K.